

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD – LYON 1
DIU de MEDECINE HYPERBARE ET SUB-AQUATIQUE
Année universitaire 2024-2025

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La qualification en médecine de plongée exige du médecin qu'il soit :

- Compétent pour réaliser l'évaluation initiale et le suivi médical des plongeurs de loisir, des plongeurs professionnels et des travailleurs en air comprimé,
- Capable de prendre en charge et de traiter les accidents de plongées, et de conseiller employeurs et utilisateurs de plongeurs dans le domaine de la physiologie et de la médecine subaquatiques (avec le soutien d'un expert en hyperbare),
- Averti des aspects de Santé Publique ayant trait à la médecine subaquatique.

La qualification en médecine hyperbare exige du médecin qu'il soit :

- Capable de prendre en responsabilité et d'assurer la conduite des traitements par oxygénothérapie hyperbare sur le site de leur réalisation (avec le soutien d'un expert hyperbare),
- Expérimenté en soins intensifs et réanimation afin d'assurer la prise en charge des patients en situation d'urgence ou en état critique et qui relèvent d'oxygénothérapie hyperbare,
- Compétent pour assurer la prise en charge clinique des patients nécessitant un traitement par oxygénothérapie hyperbare (toutes indications).

MODALITES D'ENSEIGNEMENT DU DIPLOME

L'enseignement se déroule sur une année universitaire.

1. Enseignement théorique (100 heures) :

- 5 séminaires de 2,5 jours (**16, 17 et 18 Décembre 2024**) - (**20, 21 et 22 Janvier 2025**) - (**17, 18 et 19 Février 2025**) - (**17, 18 et 19 Mars 2025**) – (**14, 15 et 16 Avril 2025**). Une journée nationale d'enseignement obligatoire (**21 Mars 2025**) suivie d'une journée scientifique de la MEDSUHYP (facultative) (**22 Mars 2025**).

Contenu de l'enseignement :

Thème 1 : Notions générales sur l'OHB, **Thème 2** : Urgences en médecine hyperbare **Thème 3** : Pathologies chroniques en médecine hyperbare, **Thème 4** : Médecine de plongée et accidentologie, **Thème 5** : Réglementation plongée loisirs et professionnels, **Ateliers** : Médecine vasculaire appliquée à l'hyperbarie, simulation (gestion des incidents en milieu hyperbare), manipulation caisson/gestion d'une séance d'OHB.

2. Stages pratiques : (50 heures) :

Choisis par l'étudiant en accord avec le Coordonnateur de l'enseignement

- 10 demi-journées de 5 heures dans un centre de médecine hyperbare

Les étudiants qui peuvent faire état d'un stage précédent dans un service d'urgence ou de réanimation, un SAMU et dans un centre de Médecine hyperbare peuvent être dispensés de la partie correspondante du stage sur décision du Coordonnateur de l'enseignement.

Les dates et les lieux des enseignements sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année.

VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

L'assiduité aux enseignements et aux stages est une condition indispensable à la présentation aux épreuves qui se déroulent à Lyon pour les étudiants inscrits à l'Université Claude Bernard Lyon 1 et qui comportent :

- Une épreuve écrite d'une durée de 3 heures avec trois questions rédactionnelles (chacune étant notée sur 20) lors d'une session unique (**date précisée ultérieurement**). Cette épreuve est commune à toutes les universités qui enseignent ce diplôme.
- Une épreuve orale sous forme d'une présentation d'un mémoire original.

L'admissibilité à l'écrit nécessite une note au moins égale à 30/60. Toute note inférieure à 06/20 obtenue à une des questions entraîne l'ajournement quel que soit le total des notes obtenues.

En cas d'absence ou d'échec à l'examen, la validation de l'enseignement pratique reste acquise pour l'année universitaire suivante.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Etre titulaire du diplôme français d'Etat de Docteur en Médecine ou d'un diplôme étranger équivalent ou étudiant du 3^{ème} cycle des études médicales (médecine générale et spécialités)

La capacité d'accueil du diplôme est limitée à 15 participants. L'autorisation d'inscription est délivrée par le Coordonnateur de l'enseignement après examen d'un dossier écrit comportant un Curriculum Vitae et une lettre de motivation à adresser au plus tard le 28/10/2023 minuit à **Samia SAOUDI – Secrétariat SAMU69** : samia.saoudi@chu-lyon.fr

RENSEIGNEMENTS

- **Samia SAOUDI** : Secrétariat SAMU69, 5 place d'Arsonval 69437 Lyon Cedex 03 : samia.saoudi@chu-lyon.fr -

Tél 04.72.11.77.03

- Coordonnateur adjoint et responsable pédagogique : **Docteur JACQUET Landry** : landry.jacquet@chu-lyon.fr

- Sur le site de l'Université : www.univ-lyon1.fr

MODALITES D'INSCRIPTION

Sur le site de l'Université : www.univ-lyon1.fr - (rubrique service/spécialités médicales/DIU) (du 1^{er} Septembre au 11 Novembre minuit 2024)

Coordonnateur de l'enseignement

Professeur Karim TAZAROURTE

Coordonnateur adjoint et responsable pédagogique

Docteur Landry JACQUET